
mécanismes. Les possibilités de regroupements visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité de ces diverses institutions seront évaluées.

Intégrer le monde en développement au système économique international

- L'engagement du Canada de poursuivre et d'élargir la libéralisation du commerce et de l'investissement contribuera aussi grandement à renforcer la capacité des **pays en développement** de s'épanouir à l'intérieur d'une économie de marché.

Le Canada appliquera intégralement les engagements de libéralisation de l'accès au marché canadien qu'il a pris aux négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Cela englobe les mesures touchant l'élimination graduelle du régime de contingentement des importations appliqué dans le cadre de l'Arrangement multifibres, la réduction des droits d'importation frappant des produits qui intéressent nombre de pays en développement et la limitation plus stricte des pratiques de subventions qui faussent le commerce de plusieurs pays en développement tout comme celui des pays développés.

Nous userons de notre influence pour obtenir que la poursuite de la libéralisation soit un grand objectif de toute future négociation commerciale à laquelle nous participons, que ce soit dans le cadre de l'OMC, de l'ALENA ou de l'APEC. Nous entendons réformer le Tarif de préférence général du Canada pour ouvrir davantage le marché canadien, surtout aux pays les moins avancés, et nous inciterons nos partenaires à faire de même. Nous tiendrons compte de l'impact d'une telle action sur les secteurs de l'économie canadienne qui seraient affectés.

- **L'allègement de la dette** aidera aussi nombre de pays en développement à participer plus activement à l'économie mondiale. Le Canada réclame depuis longtemps, dans des instances comme le Groupe des Sept et le Club de Paris (qui regroupe les principaux gouvernements créanciers), un meilleur allègement de la dette pour les pays à faible revenu surendettés, surtout ceux de l'Afrique subsaharienne. Ces efforts ont récemment été couronnés de succès, lorsque le Club de Paris a accepté de relever le niveau d'allègement applicable aux dettes accumulées par les pays admissibles.

Promotion du commerce international

Le gouvernement a consulté largement les entreprises canadiennes de toutes tailles ayant une expérience de l'exportation, et il a examiné attentivement les recommandations issues du rapport du Comité mixte